

responsable de l'expulsion de l'Afrique du Sud du Commonwealth » (document 459). Bryce croit fermement qu'un geste du Canada est nécessaire pour renforcer « le rôle du Commonwealth en tant que pont entre les Blancs et les personnes de couleur » (document 461). De Londres, le haut-commissaire George Drew rapporte que les responsables britanniques répandent avec ardeur l'idée que « tous les pays du Commonwealth, sauf le Canada » sont disposés à adopter une position modérée à l'égard de l'Afrique du Sud. Drew lui-même est convaincu qu'au contraire, « la Malaisie, l'Inde, le Ghana et le Nigeria accueilleraient sans doute favorablement une position ferme » (document 462). Désormais, Diefenbaker est résolu « à dénoncer vigoureusement l'apartheid » (document 472), mais il espère également que certaines concessions de la part de l'Afrique du Sud permettront de reporter la question d'une autre année. Lors de la rencontre, il propose de ne pas critiquer directement l'Afrique du Sud; au lieu de cela, les premiers ministres devraient faire une déclaration collective décrivant le Commonwealth comme une organisation multiraciale. Dans ces circonstances, les Sud-Africains choisissent de quitter le Commonwealth. C'est un triomphe diplomatique, le résultat souhaité ayant été obtenu sans que le Canada puisse être tenu responsable d'avoir « forcé » l'Afrique du Sud à partir.

Ce dénouement suscite l'allégresse générale à Ottawa, mais dans ses rapports, Drew accuse les Britanniques de tenter de faire porter le blâme au Canada en faisant publier des articles dans les journaux. Drew soupçonne que les Britanniques de vouloir adopter une façon de faire similaire au sujet de leur éventuelle adhésion à la Communauté économique européenne (voir document 506). Les Britanniques promettent aux pays du Commonwealth qu'ils seront consultés avant qu'une décision définitive soit prise, mais il semble que le processus de consultation sera tout au plus une formalité. Craignant de voir s'effriter les liens commerciaux entre le Canada et le Royaume-Uni, Diefenbaker estime qu'« un sujet d'une aussi grande importance pour le Canada ne devrait pas être traité comme s'il s'agissait quasiment d'une simple affaire de routine » (document 491). Le ministre des Finances, Donald Fleming, reconnaît « le poids réel des relations politiques et économiques actuelles entre le Royaume-Uni et les autres pays du Commonwealth ». En conséquence, « le Royaume-Uni a une grande responsabilité à cet égard » (document 522). Suivant l'exemple de Fleming, d'autres représentants à la réunion du Conseil consultatif économique du Commonwealth, à Accra, réclament aussi des consultations plus approfondies avant que les Britanniques arrêtent leur décision. Même si certains ministres du Cabinet sont ambivalents quant à la ligne dure adoptée par le Canada, Diefenbaker et Drew continuent d'exiger d'être pleinement informés des intentions du Royaume-Uni. Les représentants du gouvernement britannique hésitent à fournir cette information. Vers la fin de l'année, Drew conclut qu'il y a « peu de doute que la décision de joindre les rangs de la Communauté européenne a déjà été prise, sous réserve de peaufiner quelques détails, contrairement aux nombreuses assurances données ». Il fait valoir que le Canada a des raisons à la fois sentimentales et extrêmement pratiques de s'opposer à la voie choisie par la Grande-Bretagne. « J'estime qu'en tant que pays qui, en fait, a accouché du concept du Commonwealth